

Vœux UNSA-IESSA 2019

2018-2019

L'année 2018 s'est achevée avec quelques faits marquants pour les IESSA :

Les élections professionnelles ont consolidé la position majoritaire de l'UNSA-IESSA avec 4 sièges sur 7 en CAP.

La nouvelle grille, que l'UNSA-IESSA a négociée et portée, a été publiée en décembre dernier.

Protocole 2016-19 :

Les mesures effectifs, indemnitaire et indiciaire ont été mises en œuvre pour la plupart ou sont en cours de traitement pour les quelques dernières. Les reclassements dans la nouvelle grille seront visibles dans les prochains mois sur SIRH et vers mai sur les « nouvelles » fiches de paie (dématérialisées). Et l'UNSA-IESSA maintient ses efforts pour acter rapidement les efforts consentis par les SNA/O, CE et SSE.

Rapport CGEDD

Concernant la délicate et pénible modernisation technique de la DSNA, nous avons pris connaissance des recommandations du rapport du CGEDD, diligenté par le ministère, qui sont assez édifiantes :

- Faire à appel à un cabinet d'avocats spécialisés pour professionnaliser et sécuriser le contrat 4F.
- Préparer la prolongation du CAUTRA (d'au moins une dizaine d'années)
- Mettre en pause SYSAT groupe 2, en espérant au mieux un reset ou un reboot,
- Supervision technique : le CGEDD invite la DSNA à prendre enfin la mesure de la complexité d'exploitation et de la réalité technique de 4F, ainsi que la problématique de cybersécurité opérationnelle. (Moins de dogmatisme comptable, plus de réalité opérationnelle).

A ces recommandations, somme toute, assez censées, l'UNSA-IESSA rappelle que la modernisation technique, de la DSNA nécessite un accord social avec les IESSA.

L'UNSA-IESSA vous souhaite à tous et à ceux qui vous sont chers une très bonne année 2019 que cela soit sur le plan personnel ou professionnel.